Passez aux paiements préautorisés en toute simplicité!

Établissez vos paiements préautorisés en toute simplicité grâce à notre outil de suivi

Simplifiez la gestion de vos finances en utilisant le compte-chèques Sélect Banque Manuvie pour vos opérations bancaires courantes. Une excellente façon de simplifier vos opérations bancaires consiste à automatiser le paiement de vos factures et à établir vos paiements préautorisés pour qu'ils soient traités à partir de votre nouveau compte.

Alors que vous commencez à utiliser votre nouveau compte-chèques, notre outil de suivi des paiements préautorisés peut vous donner une longueur d'avance pour organiser aisément vos finances. En remplissant le tableau suivant, vous serez fin prêt lorsque viendra le temps d'établir vos paiements.

Pour établir vos paiements préautorisés, communiquez avec la société concernée et demandez que l'on modifie les renseignements sur le mode de paiement. Pour en savoir davantage, visitez le site decouvrezselectbanquemanuvie.ca.

Nom de la société	Numéro de compte	Montant du paiement	Date du paiement	Date de la communication avec la société	Date de traitement de la demande

Banque Manuvi

Les noms Manuvie et Banque Manuvie ainsi que le logo qui les accompagne sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

CS4330F_MBS 06/16